



# Compte-rendu du CHSCT-Académique

## · Jeudi 8 avril 2021 ·



**Pour la FSU :** ALLANIC Hélène, COLOMB Corinne, FRIADT Guy, GUEANT Bernard, LEROY Delphine et RIPART Pierre  
*UNSA 2, FO 2,SGEN 0*

Monsieur le recteur préside l'instance en présence de la secrétaire générale, le DRH, l'ISST, la médecin conseillère technique, la CTSS-R, la psychologue du travail, les 3 conseillers départementaux de prévention, la DSDEN 60 et la DSDEN 80 (la DSDEN 02 est excusée).

**La FSU est la seule à faire une déclaration liminaire.**

**Monsieur le Recteur répond à la déclaration de la FSU il est en accord sur plusieurs points. Le souhait de toutes et tous était bien de maintenir l'enseignement en présentiel. Seulement la situation sanitaire s'est dégradée. L'éducation nationale répond donc présente à ces évolutions. Tant sur le côté pôle d'accueil que du côté enseignement à distance, un très gros travail est fourni par l'ensemble des personnels. Monsieur le recteur remercie toutes les équipes et tous les personnels.**

**Un élément est différent par rapport au premier confinement, les écoles et les établissements ne sont pas fermés.**

**Il peut être demandé à des AED, des AESH d'assurer une présence pour assurer le lien avec les familles, l'organisation relève du chef-fe d'établissement.**

**Sur la question de la gestion des réseaux : CNED et ENT, pour le CNED, le recteur ne va pas se substituer au ministre, et pour l'ENT, ce n'est pas propre à notre académie, le recteur ne va pas substituer aux propos du conseil régional. Il est regrettable de ne pas avoir toutes les fonctionnalités attendues alors que les connexion, notamment liés au nombre d'élèves, sont connus. Tout ce que nous pouvons souhaiter c'est que les prestataires puissent être à la hauteur des engagements pris.**

**Les questions et interventions de la FSU :**

- **Combien y a-t-il de pôles d'accueil sur les départements, sur l'académie, combien y a-t-il de volontaires, combien d'enfants sont accueillis ? Comment les personnels seront-ils-elles renouvelé-es ?**

**Réponse de l'administration :** Ces pôles se sont mis en place rapidement. 330 écoles sont pôle d'accueil au niveau de l'académie :42 dans l'Aisne,199 dans l'Oise et 90 ans la Somme. Les pôles sont plus concentrés dans l'Aisne. Pour les collèges, ils sont tous pôle d'accueil, théoriquement. Sur la journée de mardi, plus de 3000 élèves ont été accueillis sur l'académie, l'an dernier au maximum, il y avait 1200 élèves. La liste des professions « prioritaires » a été communiquée nationalement et ajustée à la marge par les préfectures. Avec le volontariat des personnels, l'académie est en capacité d'accueillir les enfants dans le respect des règles sanitaires : 10 enfants par groupe à la maternelle et 15 par groupe en élémentaire-collège. L'encadrement a, généralement, été bien supérieur. 200 collégiens ont été accueillis sur les pôles d'accueils. 1700 personnels interviendraient sur ces pôles d'accueil (EN et collectivités). Globalement, ça fonctionne !

La FSU s'étonne de ce nombre de 1700 collègues qui semble au-dessus de la réalité. La FSU remarque les difficultés dans la mise en place de ces pôles et déplore que cela n'ait pas été anticipée ; la situation des directeur-trices a été particulièrement critique. Elle alerte également sur la situation des personnels qui

doivent garder leurs enfants à domicile et sur la situation des écoles qui reprendront en présence à partir de 26 avril alors que leurs enfants, jeunes collégiens, continueront de suivre un enseignement à distance.

- **Les pôles d'accueil ont-ils vocation à rester ouverts durant les vacances ?**

**Réponse de l'administration :** Le principe est que les collectivités assurent cet accueil. Pour les pôles, cela doit être vu avec les DASEN. Dès mardi 6 avril, le périscolaire était organisé par les collectivités. Il s'agira d'accueils « municipaux » pendant les congés.

- **Quelles sont les dispositions prises en faveur de ces volontaires ?**

**Réponse de l'administration :** Cela sera différent de l'an dernier, mais les modalités ne sont pas encore fixées ! Il paraît souhaitable et logique que les personnels qui participent à cet accueil soient rémunérés pour cela et cela sera le cas. La solidarité reste présente et n'exclue pas rémunération.

La FSU remarque que l'an passé, il y avait un élan de solidarité. Après l'annonce de la prime COVID, beaucoup de volontaire ont été déçu de ne pas rentrer dans les critères. Cette année, les choses sont différentes. Certains collègues ont été « pressentie-es » comme volontaire et ont pu être désigné-es volontaires. Beaucoup de remplaçant-es sont sollicités-es, dans le 1<sup>er</sup> degré.

- **Quelles modalités pour la préparation du retour à compter du 26 avril pour les écoles ? La FSU est en attente d'un protocole.**

**Réponse de l'administration :** Les écoliers reviendront avant les collégiens et les lycéens. L'enseignement à distance est plus difficile pour les écoliers que pour les collégiens et les lycéens. Dans les collèges et les lycées, les modalités d'accueil seront les mêmes que cette semaine : à distance et à partir du 3 mai probablement à en mode hybride, ce qui n'a pas été le cas pour les collèges jusque-là. La semaine du 26 permettra de faire les ajustements, notamment s'il y a un nouveau protocole à mettre en place. Pour le moment, aucune organisation différente de type d'accueil actuel en présentiel n'est prévue pour les écoles. Pour tous les personnels, les vacances, en particulier celles-ci doivent être un temps de repos. Du côté du rectorat, on y veillera.

La FSU demande qu'un rappel soit adressé aux chef.fes d'établissement concernant les réunions pendant les vacances, par exemple des CA.

La FSU demande aussi si la reprise est soumise à une valeur seuil ou à une date.

**Réponse de l'administration :** le recteur précise qu'un rappel sera fait auprès des chef.fes d'établissement. Pour la reprise, elle est soumise aux 2 facteurs, si la situation épidémique devait être plus mauvaise, la date serait reconsidérée. Mais à ce jour, le 26 avril et le 3 mai sont les dates prévues.

- **Les moyens nécessaires à ce retour : capteurs de CO2, purificateurs d'air, moyens en remplaçant-es, moyens en personnels, aide à la direction d'école, des masques adaptés et sécurisés.**

**Réponse de l'administration :** Ce n'est pas prévu.

- **La distribution des masques est loin d'être faite ; La majorité des personnels est en distanciel et ne pourra pas récupérer les masques avant la rentrée du 26 avril et donc effectuer le 1<sup>er</sup> lavage avant utilisation.**

**Réponse de l'administration :** le recteur ne veut pas inciter tous les personnels à venir récupérer leurs masques vendredi 9 avril. Aussi, la récupération des lots de 6 masques se fera le jour de la rentrée et

effectivement, le 1<sup>er</sup> lavage ne pourra se faire et les personnels devront soit utiliser un masque fourni par l'EN (dont le nombre de lavage a été atteint), soit un masque qu'ils auront acheté, ceci exceptionnellement.

- **Les remplaçant-es sont en difficulté pour récupérer les masques. Quelles solutions sont proposées à ces collègues ?**

**Réponse de l'administration :** Dans l'Oise, l'administration fait en sorte que chaque remplaçant-e puisse bénéficier de ces masques. Pas de retours précis sur des difficultés. Dans la Somme, l'ensemble des personnels a eu ses masques.

La FSU rappelle que ce n'est pas la première fois qu'elle alerte sur les difficultés qu'ont les remplaçants pour obtenir leurs masques.

- **Qu'en est-il de la vaccination des personnels de l'éducation nationale ? Vaccination des personnels de l'EN dans l'Aisne et dans l'Oise :**

**Réponse de l'administration :** Il n'y a pas de consignes de l'ARS hauts de France mais plutôt des initiatives locales ou municipales. Du côté des autorités, les enseignant-es sont prévu-es dans le cadre de la stratégie nationale de la vaccination avec des critères d'âge et dans un second temps, de professions prioritaires. L'administration de l'éducation nationale n'est pas en mesure de donner des éléments précis. Cela devrait se dérouler dans les centres de vaccination. Les précisions seront données dès qu'elles seront connues.

La FSU demande que tous les personnels non enseignant-es et en priorité ceux et celles qui côtoient des usagers, par exemple dans les EPLE, soient eux aussi prioritaires et soient intégrés dans programmation nationale de vaccination.

La FSU précise qu'il faut faire attention, il ne doit pas y avoir de passe-droit, il faut des règles communes. Ensuite, la FSU rappelle la priorisation de la possibilité de la vaccination pour les personnels en contact avec des personnes sans masque.

La FSU précise que les professeur-es de maternelle sont très soulagé-es de ne plus être confronté-es au risque des élèves non masqués et de fait, la reprise du 26 avril est terriblement anxiogène. Cela devient irrationnel pour ces personnels : les informations successives et sont parfois contradictoires sur le niveau de contamination des enfants, les effets du masque, etc...

**Réponse de l'administration :** Tous les personnels de l'éducation nationale sont compris dans le cadre vaccinal. Le recteur est d'accord avec la FSU, il est nécessaire d'avoir des règles uniques et communes. Pour la maternelle, il n'y a pas plus d'enseignant-es de maternelle déclaré-es Covid. Avec le port du masque, le personnel n'est pas considéré comme contact à risque. Les autorités de santé sont claires là-dessus même si nous entendons les inquiétudes des personnels. Et, ce n'est pas le rôle de l'administration de trancher sur des débats scientifiques.

- **Le CRPE 2021, qui est organisé au niveau de chaque académie, est maintenu les 12 et 13 avril ; quelles sont les modalités d'accueil et quelle information aux candidats ?**

**Réponse de l'administration :** Le concours est organisé avec un protocole sanitaire spécifique aux concours de la fonction publique. Toutes les consignes seront respectées, espace plus grand, des sens de circulations, des masques en nombre supplémentaire, du gel hydroalcoolique, etc... Les horaires restent inchangés, les candidat-es seront accueilli-es et orienté-es sur place.

- **Quels accompagnements ont reçu les personnels vulnérables qui sont sans présentiel depuis plus d'un an ?**

**Réponse de l'administration :** Le suivi est fait régulièrement par les responsables hiérarchiques, dans un management bienveillant.

- **Les incompréhensions qui subsistent sur les fermetures de classe en établissements.**

La FSU demande s'il existe un seuil de contamination, un cadre ou un protocole pour la fermeture d'une école.

**Réponse de l'administration :** Les fermetures sont vues au cas par cas, le traçage autour des cas confirmés devenait de plus en plus complexe. C'est le contexte qui permet d'acter une fermeture complète. Pas de seuil particulier.

- **Qu'en sera-t-il du déploiement massif des tests salivaires avec un ciblage des écoles et établissements touchés ?**

**Réponse de l'administration :** Il y aura des tests salivaires dès la rentrée du 26 avril 2021. Il y a eu beaucoup de tests salivaires réalisés. L'objectif de 10 000 tests/semaine est atteint, ce qui correspond à 5% des élèves. Les tests salivaires sont en lien avec un laboratoire car ils sont des tests PCR. Si des tests doivent être déployés, il faut que des laboratoires puissent se rendre disponibles. Il n'y a pas encore de visibilité consolidée du résultat de ces tests.

**En cas d'urgence, l'ARS peut elle aussi déployer des campagnes massives.**

La FSU demande le bilan de tous les tests réalisés car depuis janvier, aucune communication n'a été faite au CHSCTA.

La FSU remercie le rectorat d'avoir accédé à sa demande en transmettant la circulaire concernant les ASA et les recommandation de bienveillance à avoir envers les personnels aux chef.fes de service et aux chef.fes d'établissement.